

PASSION GÉNÉALOGIQUE

Alain NEMO

UTB Chalon 13 février 2014

PASSION GÉNÉALOGIQUE

- **GÉNÉALOGIE
ASCENDANTE**
- **GÉNÉALOGIE
DESCENDANTE**
- **NOUVEAUX
OUTILS**
- **SCIENCES
CONNEXES
&
SCIENCES
ANNEXES**

**GÉNÉALOGIE
ASCENDANTE**

TABLEAU DES GENERATIONS ASCENDANTES (30 ans entre chaque génération)

Génération (G)	Année naissance	Nombre théorique d'ascendants sur la ligne G	Nombre cumulé d'ascendants théoriques	Chef d'Etat
de cujus	2010			N. Sarkozy
1	1980	2 parents	2 aïeux	V. Giscard d'E
2	1950	4 aïeux	6	V. Auriol
3	1920	8 bisaïeux	14	G. Doumergue
4	1890	16 trisaïeux	30	C. Perrier
5	1860	32	62	Napoléon III
6	1830	64	126	Louis-Philippe
7	1800	128	254	Napoléon Bonaparte
8	1770	256	510	Louis XV
9	1740	512	1 022	"
10	1710	1 024	2 046	Louis XIV
11	1680	2 048	4 094	"
12	1650	4 096	8 190	"
13	1620	8 192	16 382	Louis XIII
14	1590	16 384	32 766	Henri IV
15	1560	32 768	65 534	Charles IX
16	1530	65 536	131 070	François 1er
17	1500	131 072	262 142	Louis XII
18	1470	262 144	524 286	Louis XI
19	1440	524 288	1 048 574	Charles VII
20	1410	1 048 576	2 097 150	Charles VI
21	1380	2 097 152	4 194 302	"
22	1350	4 194 304	8 388 606	Jean II le bon
23	1320	8 388 608	16 777 214	Philippe V le long
24	1290	16 777 216	33 554 430	Philippe IV le bel
25	1260	33 554 432	67 108 862	Louis IX St Louis
26	1230	67 108 864	134 217 726	"
27	1200	134 217 728	268 435 454	Philippe II Auguste
28	1170	268 435 456	536 870 910	Louis VII le jeune
29	1140	536 870 912	1 073 741 822	"
30	1110	1 073 741 824	2 147 483 646	Louis VI le gros
31	1080	2 147 483 648	4 294 967 294	Philippe 1er
32	1050	4 294 967 296	8 589 934 590	Henri 1er
33	1020	8 589 934 592	17 179 869 182	Robert II le pieux
34	990	17 179 869 184	34 359 738 366	Hugues Capet
35	960	34 359 738 368	68 719 476 734	Lothaire
36	930	68 719 476 736	137 438 953 470	Raoul
37	900	137 438 953 472	274 877 906 942	Charles III
38	870	274 877 906 944	549 755 813 886	Charles II le chauve
39	840	549 755 813 888	1 099 511 627 774	"
40	810	1 099 511 627 776	2 199 023 255 550	Charlemagne
41	780	2 199 023 255 552	4 398 046 511 104	"
42	750	4 398 046 511 104	8 796 093 022 206	Childéric III

L

Le temps passe...

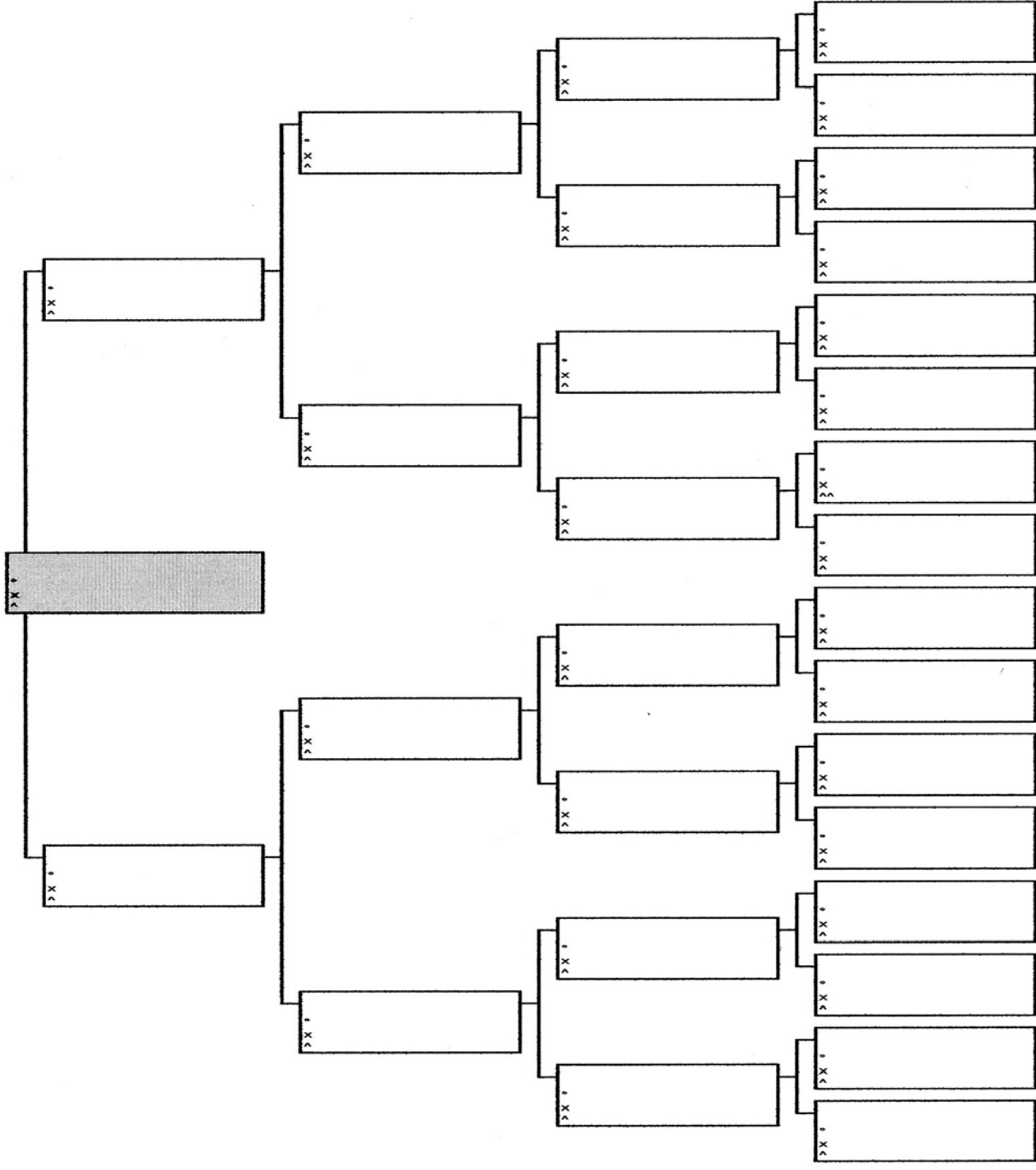
Les générations se succèdent...

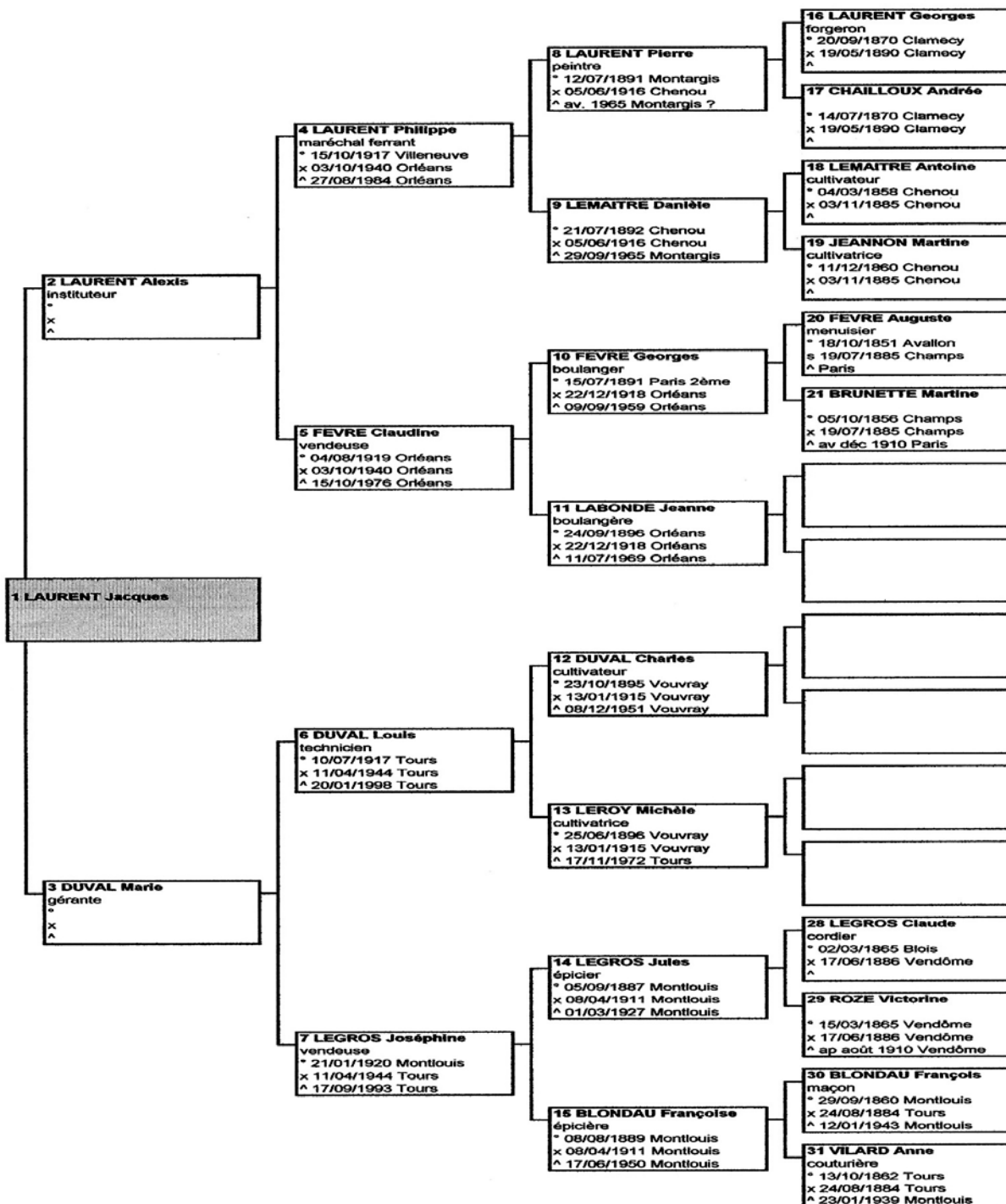
Deux parents,
quatre grands-parents,

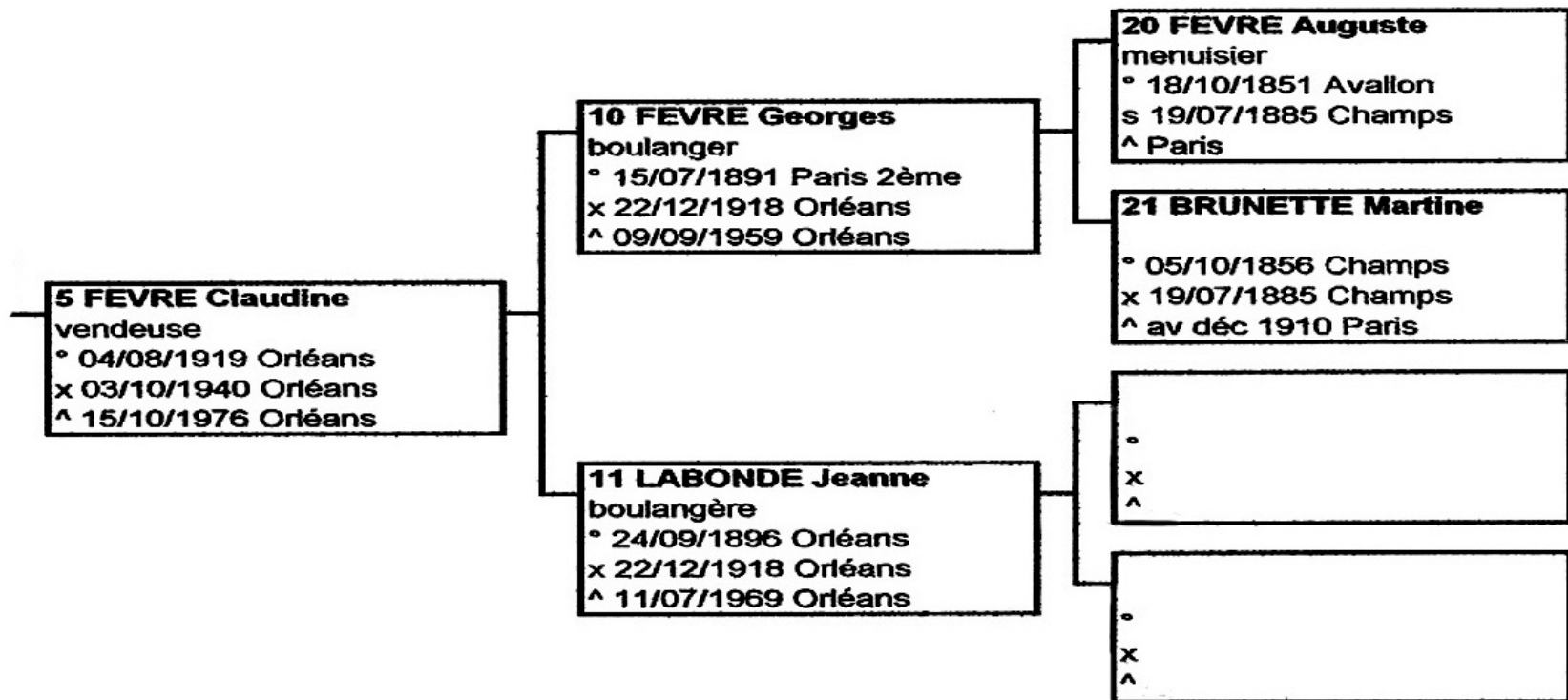


huit arrière-grands-parents ou bisaïeuls,
seize trisaïeuls,
trente-deux quadrisaïeuls,
soixante-quatre quinsaïeuls...

L'arbre généalogique







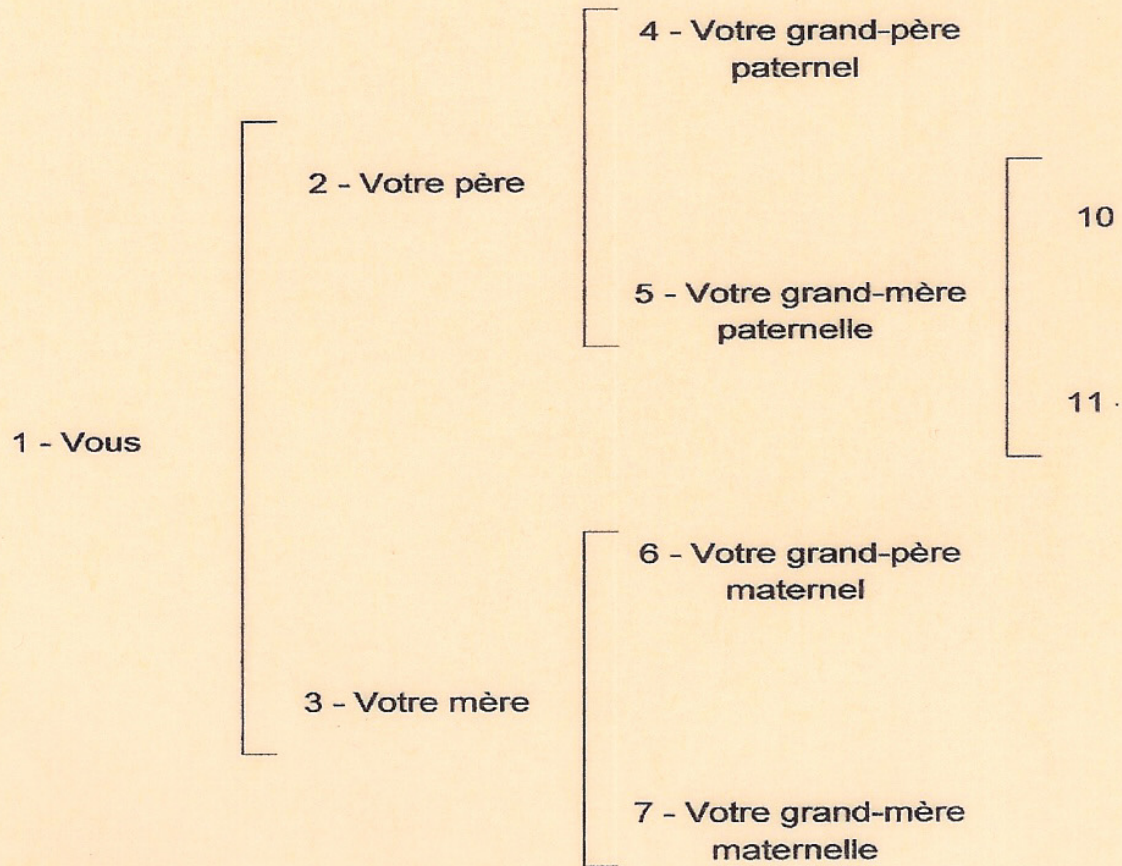
Les abréviations

o	ou	o	signifie	naissance ou né(e) le	à
b				baptême ou baptisé(e) le	à
x				mariage ou marié(e) le	à
x1	ou	x		1 ^{er} mariage le	à
x2	ou	xx		2 ^{ème} mariage le	à
x3	ou	xxx		3 ^{ème} mariage le	à
+				décès ou décédé(e) le	à
ca (soit circa)				aux environs de, vers le	
/1700 ou av. 1700 ou < 1700				avant 1700	
1700/ ou ap. 1700 ou > 1700				après 1700	
1700-1710				entre 1700 et 1710	

P		signifie	Père
M			Mère
p			parrain
m			marraine

La numérotation

Sosa Stradonitz



Les fiches généalogiques

NOM :
Prénoms :
Naissance :
Décès :
Père :
Mère :
1er mariage : **Conjoint** :
Veuvage ou divorce :
2ème mariage : **Conjoint** :
Veuvage ou divorce :
3ème mariage : **Conjoint** :
Veuvage ou divorce :

Enfants	Dates et lieux de naissance	Dates et lieux de mariage	Dates et lieux de décès
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Professions :
Domiciles :
Divers :
.....

Les sources en généalogie ascendante

1876 Mariages

N: 28

Ferry

Auguste-Aimé

marié à

Royet

Marie-Victorine

9 Décembre

L'an mil huit cent soixante-seize, le neuf Décembre
à quatre heures du soir, par devant nous Jules Jaquemin
second adjoint du Maire de Koroëz, remplissant en
l'absence du Maire et du premier adjoint, les fonctions
d'officier de l'état civil de la dite commune, chef lieu
de canton (Jura) sont comparus publiquement en
notre maison commune.

Le sieur Ferry Auguste-Aimé, âgé de
trente ans, ouvrier sur orfèvrerie, domicilié à Koroëz,
où il est né le dix huit Octobre mil huit cent quarante
six, fils majeur de Lisard Auguste Ferry, âgé de cinquante
sept ans, horloger, et de Marie Victorine Toussain
âgée de soixante ans, journalière, tous deux domiciliés
à Koroëz, ici présents et consentants au mariage, d'une
part.

Et Demoiselle Royet Marie-Victorine, âgée
de dix neuf ans, brunisseuse, domiciliée à Koroëz, née
à Champagnole (Jura) le cinq Décembre mil
huit cent cinquante-six, fille mineure de Jean-
Baptiste Royet, en son vivant cultivateur,
domicilié à Champagnole où il est décédé le treize
Octobre mil huit cent cinquante-huit, et de
Marie Adélaïde Chevemin, en son vivant journalière
à Koroëz, où elle est décédée le vingt-deux Août mil
huit cent soixante-deux; petite fille de Jean-François
Royet et de Jeanne Antoine Carrez, en leur vivant
cultivateurs à Champagnole où ils sont décédés les
quinze Mai mil huit cent quarante-sept, et seize
Aout mil huit cent trente-huit, d'autre part.

T

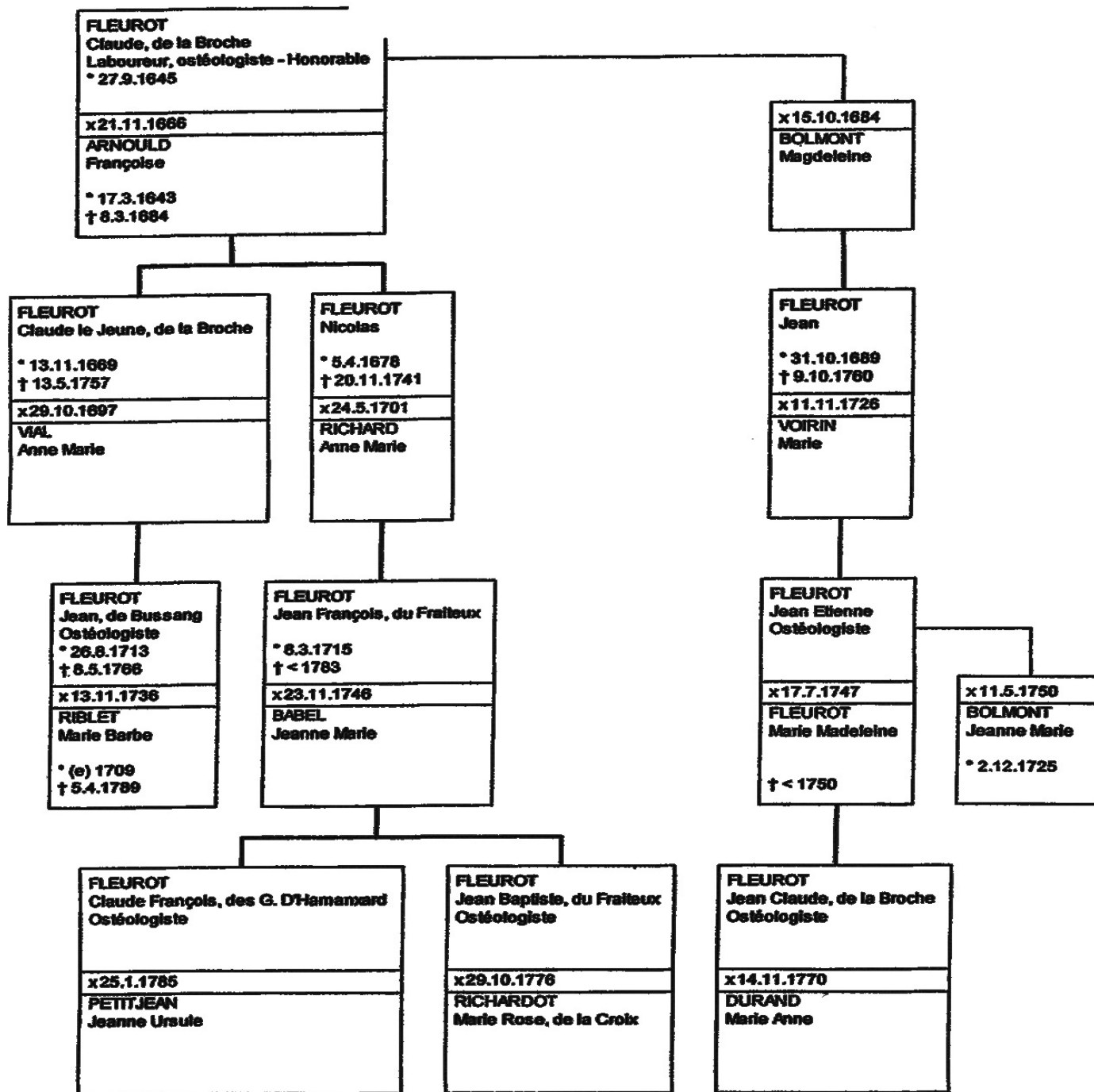
Catherine	Thouvenin de Bonnière	Marie Landerille	9 janv. 1787
Jean Nicolas	Thouvenin de Bonnière	Catherine Jaquet	23 janv. 1787
Anne	Thouvenin de Bonnière	Joséph. Lallemand	13 janv. 1787
Jean	Thouvenin Du Verrot	Marie Matabouette	3 fev. 1788
François	François Thuelle	Barbe Robin	17 fev. 1789

27. 1643
Thouvenin
Les vingt sept nombre 1643 furent
effrayés par le corps fil de son
Luzaire corps de Diane belgare
filles et de son belgar
Luzaire son fils effrayés
Luzaire belgar fil de son Luzaire
belgar aut mortelle corps fil
de Francaire corps de son
Luzaire

GÉNÉALOGIE

DESCENDANTE

L'arbre généalogique



La numérotation d'Aboville

Généalogie descendante BOURDIAU (un exemple de numérotation d'Aboville)

1. BOURDIAU Jean

Il est né Jean DULAIT, enfant naturel d'Antoinette DULAIT, le 15 mars 1825 à Etang-sur-Aroux (Saône-et-Loire). Il a été reconnu le 27 avril 1833 lors du mariage de sa mère avec Philibert BOURDIAU, et c'est à cette date qu'il a changé de nom.

Il s'est marié le 17 avril 1849 à Etang avec Louise DURIAU, fille de Simon DURIAUD et de Philiberte BAUDOT, d'où les 9 enfants ci-dessous.

Il est mort le 03 juillet 1904 à 9 heures à Etang (Vilaine).

- | | |
|------------------------------|--------------------|
| 1.1. BOURDIAU Philibert | ° 11/03/1850 Etang |
| 1.2. BOURDIAU Pierre Antoine | ° 22/03/1852 Etang |
| 1.3. BOURDIAU Lazarette | ° 03/06/1854 Etang |
| 1.4. BOURDIAU Jeanne | ° 22/04/1856 Etang |
| 1.5. BOURDIAU Philiberte | ° 17/03/1858 Etang |
| 1.6. BOURDIAU Philibert | ° 04/10/1863 Etang |
| 1.7. BOURDIAU Louise | ° 05/07/1866 Etang |
| 1.8. BOURDIAU Léonard | ° 01/03/1870 Etang |
| 1.9. BOURDIAU Louis | ° 31/01/1876 Etang |

1.5. BOURDIAU Philiberte

Cinquième enfant de Jean BOURDIAU et de Louise DURIAU, elle est née à Etang (Vilaine) le 17 mars 1858.

Elle est décédée en 1936 à Mesvres (Saône-et-Loire).

Elle a été mariée une première fois à X... PRÉSENT, puis une seconde à Auguste SCHAEFFER.

1.6. BOURDIAU Philibert

Il est né le 04 octobre 1863 à minuit à Etang-sur-Aroux (Vilaine), de Jean BOURDIAU et de Louise DURIAU. Il a épousé dans cette même commune, le 13 janvier 1894, Claudine BRANLEY, fille de Vincent BRANLEY et de Jeanne BARNAY.

Il est décédé à Vilaine le 02 septembre 1929, à 15 heures 30.

De son mariage sont nés les six enfants qui suivent.

- | | |
|----------------------------------|--------------------|
| 1.6.1. BOURDIAU Lazarette | ° 14/09/1895 Etang |
| 1.6.2. BOURDIAU Jeanne | ° 16/09/1896 Etang |
| 1.6.3. BOURDIAU Jean-Marie | ° 15/10/1898 Etang |
| 1.6.4. BOURDIAU Auguste, Antoine | ° 06/06/1900 Etang |
| 1.6.5. BOURDIAU Marie Louise | ° 22/12/1905 Etang |
| 1.6.6. BOURDIAU Elise | ° 12/10/1907 Etang |

Nouvelle source

Recensement 1906 Mesvres (extrait)

(AD de Saône-et-Loire cote 6 M)

Le Bourg, (ville)

38	62	187	Chambrier	Claude	1839	id	id	chef	act' journalier	journalier
		188	Barnay	Jeanne	1860	id	id	épouse	"	"
		189	Pommier	Mari	1894	Paris	id	personn. man.	"	"
39	63	190	Boutherin	Hemi	1881	Paris	id	id	journalier	technicien etc.
		191	Vernereu	Jean Mari	1868	à Chappelle Jussy	id	chef	propriétaire	"
		192	Jondura	Mari	1866	Mesvres	id	épouse	"	"
		193	Berthier	Lazare	1872	id	id	chef	boulang. journalier	"
39	64	194	Lamalle	Marguerite	1871	Creully	id	épouse	"	"
		195	Berthier	Jeanne	1894	Mesvres	id	filie	"	"
		196	Berthier	Mari	1901	id	id	filie	"	"
		197	Ferry	Georges	1890	Paris	id	ouvrier	boulang. Berthier	"
		198	Vadrot	Lazare	1860	Luzay	id	chef	substitut journalier	"
39	65	199	Vadrot	Catherine	1889	Mesvres	id	filie	"	"
		200	Chatenet	Auguste	1872	Paris	id	journalier	journalier	technicien etc.
		201	Thomas	Jeanne	1879	Mesvres	id	domestique	cuisinière	"
		202	Barnay	Pierre	1867	Mesvres	id	chef	journalier	technicien etc.
		203	Lacoste	Marguerite	1871	id	id	épouse	"	"
		204	Barnay	Marguerite	1896	id	id	filie	"	"
66	205	Barnay	Jean	1901	id	id	fil	"	"	

NOUVEAUX

OUTILS

SCIENCES
CONNEXES
OU
ANNEXES

L'Histoire

La géographie

Chronologie

CHRONOLOGIE

(Calendriers)

01/01/45 av. J. C.

Calendrier julien

20/12/1582

Calendrier grégorien

22/09/1792

Calendrier républicain

01/01/1806

Calendrier grégorien

NIVOSE

- 1 - Tourbe
- 2 - Houille
- 3 - Bitume
- 4 - Soufre
- 5 - Chien
- 6 - Lave
- 7 - Terre végétale
- 8 - Fumier
- 9 - Salpêtre
- 10 - Fléau
- 11 - Granit
- 12 - Argile
- 13 - Ardoise
- 14 - Grès
- 15 - Lapin
- 16 - Silex
- 17 - Marne
- 18 - Pierre à chaux
- 19 - Marbre
- 20 - Van
- 21 - Pierre à plâtre
- 22 - Sel
- 23 - Fer
- 24 - Cuivre
- 25 - Chat
- 26 - Etain
- 27 - Plomb
- 28 - Zinc
- 29 - Mercure
- 30 - Crible

PLUVIOSE

- 1 - Lauréole
- 2 - Mousse
- 3 - Fragon
- 4 - Perce Neige
- 5 - Taureau
- 6 - Laurier thym
- 7 - Amadouvier
- 8 - Mézéréon
- 9 - Peuplier
- 10 - Coignée
- 11 - Ellébore
- 12 - Brocoli
- 13 - Laurier
- 14 - Avelinier
- 15 - Vache
- 16 - Buis
- 17 - Lichen
- 18 - If
- 19 - Pulmonaire
- 20 - Serpette
- 21 - Thlaspi
- 22 - Thimele
- 23 - Chiendent
- 24 - Trainasse
- 25 - Lièvre
- 26 - Guède
- 27 - Noisetier
- 28 - Cyclamen
- 29 - Chélidoine
- 30 - Traineau

VENTOSE

- 1 - Tussilage
- 2 - Cornouiller
- 3 - Violier
- 4 - Troène
- 5 - Bouc
- 6 - Asaret
- 7 - Alaterne
- 8 - Violette
- 9 - Marceau
- 10 - Bêche
- 11 - Narcisse
- 12 - Orme
- 13 - Fumeterre
- 14 - Vêlar
- 15 - Chèvre
- 16 - Epinard
- 17 - Doronic
- 18 - Mouron
- 19 - Cerfeuil
- 20 - Cordeau
- 21 - Mandragore
- 22 - Persil
- 23 - Cochléaria
- 24 - Pâquerette
- 25 - Thon
- 26 - Pissenlit
- 27 - Sylve
- 28 - Capillaire
- 29 - Frêne
- 30 - Plantoir

Paléographie

A

Au XIXème siècle :

A A, To a a a a
Auguste Auguste avril Avril aine^e aine^e
Aucune Aucune Adélaïde Adélaïde

Au XVIIIème siècle :

A a a a a
Antonius Antonius Avril Avril Au Au
anne anne alexandre alexandre

Au XVIIème siècle :

A A a a a
Au nom de Dieu Au nom de Dieu aagé aagé
Alexandre Alexandre a martin a martin

Au XVIème siècle :

A A a a a
Autre Autre paroisse paroisse L'an L'an
Aulcuns Aulcuns mariage mariage

R

Au XIXème siècle :

R R R

r r r

Royet Royet

Rosalie Rosalie

Rédigé Rédigé

requis requis

royal royal

Directeur Directeur

Au XVIIIème siècle :

R R R

r r r v

Roy Rey

Requérant Requéant

Réservé Réservé

requis requises

réserve réservent

reçu receu

Au XVIIème siècle :

R R R R

r r r r v

Rousseau Rousseau

Robert Robert

Receu Receu

royales royales

Rente Rente

roule roolle

Au XVIème siècle :

R R R R

r r r r

Rep ntans Rep ntans

Rommain Rommain

pourront pourront

Recevoir Recevoir

Receveur Receveur

recepte recepte

S

Au XIXème siècle :

S S S S *s s s* *Soussigné* Soussigné
Sieur Sieur *Saint Georges* Saint Georges
soixante soixante *seante* séante *suivant* suivant

Au XVIIIème siècle :

S S S S *s s* *s* *v*
Sophie Sophie *Simon* Simon *delaissés* délaissés
Sans Sans *signé* signé *Sept* Sept *fil* fils

Au XVIIème siècle :

S S S S *s s s* *v*
Saturnin Saturnin *sexce(n)tesimo* sexce(n)tesimo *sols* sols
parois paroisse *sommations* sommations *passé* pass(é)z

Au XVIème siècle :

S S S *s s s* *s*
Salut Salut *S'ensuivent* S'ensuivent *Seigneurie* Seigneurie
semaines semaines *suffisance* suffisance *messes* messes



Au XIXème siècle :

& &

De lui déclarant & de Julie De lui déclarant & de Julie

promettant &c promettant &c

soumettant &c soumettant &c

Au XVIIIème siècle :

& & &

cours royales Ren. &c cours royales Ren. &c

de la chancellerie &ca ren. &ca fait leu & passé en p(rese)nces

ren(oncent) &ca

Au XVIIème siècle :

& p p

Roolle & impost Roolle & impost

la mort & trespas la mort & trespas

Denis Cruchaudet & ses fils Denis Cruchaudet & ses fils

Au XVIème siècle :

& & & & &

n(ot)re cher & bien amé n(ot)re cher & bien amé

bagues & bijoux bagues & bijoux

&c Re. &c pnt &c

Ethnographie

Onomastique

Classement des noms les plus portés en France

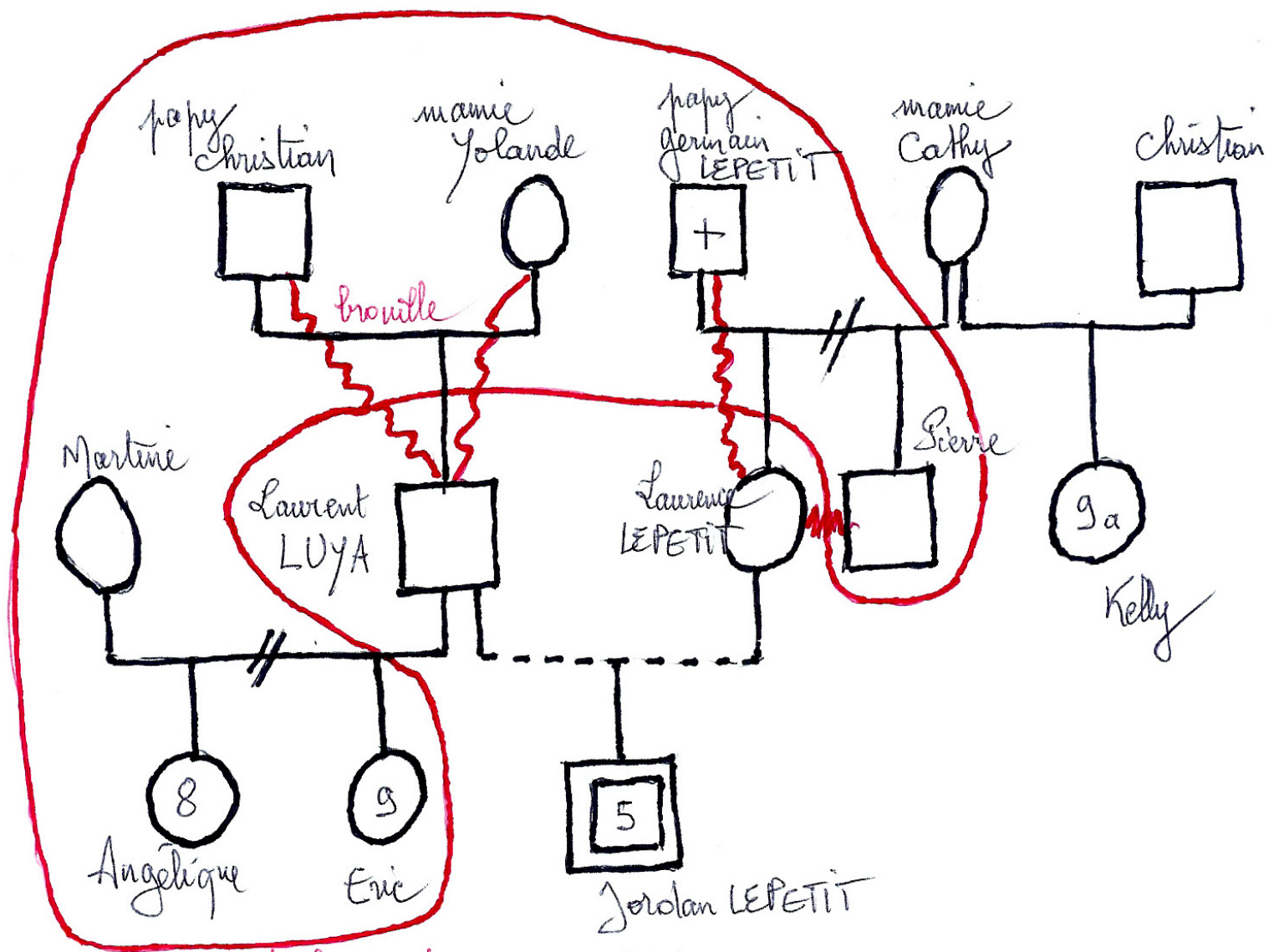
Quelle position occupe votre nom dans la liste des noms les plus portés en France ?

Rang	Nom de famille	Nombre	Rang	Nom	Nombre
1.	MARTIN	228 857	2.	BERNARD	120 573
3.	THOMAS	108 141	4.	PETIT	105 463
5.	ROBERT	102 950	6.	RICHARD	99 920
7.	DURAND	99 614	8.	DUBOIS	98 951
9.	MOREAU	94 261	10.	LAURENT	88 803
11.	SIMON	87 941	12.	MICHEL	85 489
13.	LEFEBVRE	82 522	14.	LEROY	79 204
15.	ROUX	69 685	16.	DAVID	69 212
17.	BERTRAND	66 763	18.	MOREL	66 417
19.	FOURNIER	65 758	20.	GIRARD	64 031
21.	BONNET	63 085	22.	DUPONT	63 035
23.	LAMBERT	63 026	24.	FONTAINE	62 869
25.	ROUSSEAU	62 193	26.	VINCENT	60 751
27.	MULLER	58 811	28.	LEFEVRE	58 158
29.	FAURE	58 097	30.	ANDRE	57 349
31.	MERCIER	57 294	32.	BLANC	57 127
33.	GUERIN	56 839	34.	BOYER	56 246
35.	GARNIER	56 244	36.	CHEVALIER	54 468
37.	FRANCOIS	54 107	38.	LEGRAND	53 523
39.	GAUTHIER	53 168	40.	GARCIA	52 739
41.	PERRIN	51 818	42.	ROBIN	51 038
43.	CLEMENT	50 448	44.	MORIN	49 974
45.	NICOLAS	49 022	46.	HENRY	48 972
47.	ROUSSEL	48 889	48.	MATHIEU	48 764
49.	GAUTIER	48 304	50.	MASSON	48 076

Variations patronymiques

Ferry	→	Fery (syncope)
Warin	→	Varin (mutation)
Cibrario	→	Chiabretti (traduction)
Nemo	→	Nemoz → Nemos (paragone)
Bourdeau	→	Bourdiau → Debourdeau
De Velay	→	Develay (assimilation)
Beal	→	Bias (dissimulation)
Guillemeau	→	Guillemelle (féminisation)
Remoissenet	→	Moissenet (aphérèse)
Gattiglio	→	Gattilio → Gattil (apocope)
Genelot	→	Gelenot (métathèse)
Ragain d'Arsure	→	Raguin
Beucque-Ferry	→	Ferry
Blondal	→	Blondeau → Blondeau-Thoiny
(déclinaisons)		→ Blondeau-Coulet
		→ Blondeau-Natoire
		→ Blondeau-Clerc...

Psychogénéalogie



Ne les ai jamais rencontrés

7 fevris 1787

marriage

Etienne
Nicolas Grandoe

Laboureur au village de
Sainte Marguerite



107

8.

L'an mil Sept cent quatre Juge Juge
le Sept fevris avant midy. Etude de pardevant
les notaires du Roy de la Ville d'Autun y
resident sussequis.

ou venu par le sieur Grandoe Laboureur
a Saint Georges paroisse de Saint Marc
Jil-meur de deffunt Jean Grandoe aussi
laboureur au lieu de Saint Georges le de pardevant
Riquard d'une part

Et Etienne Moiseune fille mineure
de sieur Moiseune d'Autun de l'ecole a
Draiz Saint Loup Et d'une d'Autun d'autre
part.

Et quelques parties procedantes des amis
voisins Et consanguins, savoir le sieur Pierre
Grandoe, de ce sieur Grandoe son
frere de son tuteur, Et la dite Etienne
Moiseune de ce sieur Pierre Moiseune
Et de la dite Anne Briote sa mere, qui
ont fait entre elles les traittes, accords Et
conventions de mariage, qui suivent

premierement promette les dites
parties, de presenter au face d'eglise le plus
que faire se pourra, pour y recevoir la
Benediction nuptiale apres la quelle

il desirons faire mesmes tout ce que
membres de aquies qui se feront pendant
leur communauté.

En faveur Du quel fut le mariage de die
Pierre Grandoe fut le, De l'autorité de
Pierre Grandoe son père le futur, se se
constitue ses biens paternels & maternels
En lui, en quoy qu'il puisse faire.

En même faveur De ce mariage le dit
Pierre & Moïse, se de son autorité la fille
Anne Ortiote son épouse ou constituée à ladite
Etienne Moïse, leur fille une somme
De deux mille livres qu'il lui payeront
Dans quatre ans, à compter de ce jour le jour
intéressé, jusqu'au dit jour, le en outre lui
livrera le lendemain Des robes un trousse
L'assistante Dans sa lie garnie de Rideaux
De Broque jaune, soit de lie, de lie
traverse de plume, couverture de laine
ou autre, huit Draps de taille femme,
une grande nappe, une grande, six serviettes
Et une armoire de bois de chêne à deux
portants, ferme, fermant à clé, le quel
trousse, les parties est même être en valeur
De cinq quatre mille livres, au moyen de la
quelle soit, le dit trousse & dessus constitués,
à la future pour tous ses biens paternels
Et maternels de sa vie, la dite Etienne
Moïse de l'autorité de son père & mère
Et en laue que de l'ordonne de elle du dit

2
G

pour le grand et le petit le l'homme par ces
prestations aux successions a l'hoir de l'hoir
Mais pour le grand et le petit sans y pouvoir
revenir

Sera amiable dans la future communauté
par le haut des futurs une somme de cinquante
livres, le surplus de leur constitution dotales,
Et ce qui pourra leur arriver par successions,
Dont, au lieu, leur sortira d'homme nature,
D'ancien, comme ayant fait leur le double
troupe dans leur famille, si je a retard
En quel que main de ligne, que le leur puisse
passer, soit de l'hoir ou de l'hoir.

D'ancien ayant leur, il sera de vingt quatre
livres par an, par forme de douaire dans
le présent, rachetable par une vingt heures
au choix des héritiers du futur. Et ce douaire
excédant le tout tenu, le dit futur a
l'autorité de l'hoir, fait donation et tenu
a la future acceptante, de l'hoir.

Le futur donnera a la future des ordres de
payans en valeur de trente six heures
qui lui seront propres aux fins

Le futur a la future prélevera avant
tout partage dans la communauté par habit
Et le surplus de son héritage, ou pour l'hoir
D'y avoir une somme de cinquante livres

Demure réservée aux futurs la faculté
de disposer en faveur l'un de l'autre
reciproquement ou sans reciproque par
toutes les qu'il jugeront a propos, de leur
ou de partie.

De leurs biens.

pour la dette future de la communauté
 la communauté, cy dessus dit, quoy faisant
 elle lui portera sa dot future, ainsi que tous
 les biens qui lui seront arrivés, par suite sans
 sous un top, ou autrement, fraudes & qu'elle
 de toutes dates le hypothèques, quand même
 elle y aurait par le quelle, y serait obligée
 par quelque acte que ce soit, ou qu'elle y aurait
 été condamnée par sentence, ou arrêt, dont elle
 sera ou sera indûment par préférence sur
 ses propres du futur, & les quel, elle aura act effe
 le hypothèque de la date des présentes, & ou elle
 viendra à s'acquiescer à la dite communauté, elle
 ne perdra aucun de ses avantages usuaires
 & le prélevra sa dot, son trouffe & la douaire marital

Dont acte au preau par acte qui pour l'exécution
 de ce qu'il s'ensuit de tout ce qui dessus, & en fauvis
 le obligés deux biens, & ceux de deux hoirs, & de deux
 le apd ne cause par les uns & de l'oy l'ea deux & ea
 Jay le li po le tir au le fait que dessus en ptesme
 Dudit ptre & d'auve & de l'ea de futur, & d'auve
 d'auve de ou auve, de laude laoualle son coustume
 de ptre & d'auve & d'auve & d'auve & d'auve
 de la future de ptre & d'auve & d'auve & d'auve
 les quel avec d'auve & d'auve & d'auve & d'auve
 de futur de ptre & d'auve & d'auve & d'auve
 de la future de de de ptre & d'auve & d'auve
 de futur de de de futur & de de de de
 la communauté, & en voy le retire approuvé
 ce net mois net & d'auve & d'auve & d'auve

Mellon

Portner
 note

Cette caution de la. S. Secours 1787. sur lequel il y a eu
 pour une Erui bien pour la communauté & qu'elle y
 face obligation de le acte 18^e 15^e 1787. et 108871
 Quinimont

Marcel ACHARD se flattait d'une curieuse généalogie.

**Sa mère était la nièce de son père, celui-ci ayant épousé la
fille de sa sœur (avec l'autorisation du Pape et du
Président de la République.**

**Ainsi, son grand-père était aussi son arrière-grand-père,
cependant que son père était son oncle et que sa mère était
sa cousine germaine.**

Vous suivez ?

**Je suis né avec un sujet de pièce comique dans mon
berceau, disait-il.**

Une autre histoire ?

Monsieur LAMERRE a épousé Mlle LEPERE. De ce mariage est né un fils aux yeux pers qui est devenu le maire de sa commune. Monsieur est le père, madame est la mère, les deux font la paire. Le fils est le maire LAMERRE. Le père, quoique père, est resté LAMERRE, mais la mère, avant d'être LAMERRE était bien LEPERE. Le père est donc le père sans être LEPERE puisqu'il est LAMERRE et la mère est LAMERRE bien que née LEPERE. Aucun d'eux n'est le maire. N'étant ni le maire ni la mère, le père ne commet jamais d'impair en écrivant LAMERRE. La mère meurt et LAMERRE, qui est le père, sans avoir jamais été LEPERE, la perd, devenant veuf. Aux obsèques, le père de la mère, le grand-père LEPERE du bord de la mer, marche de pair avec le maire LAMERRE, son petit-fils. Les amis du maire, venus pour la mère, cherchent les LAMERRE, ne trouvent que LEPERE, le père de la mère du maire, et chacun s'y perd.

Une dernière : petit problème d'arithmétique.

M. et Mme X (1ère génération) ont eu 3 enfants (2ème génération), qui se sont mariés. Ces derniers ont eu également trois enfants chacun (3ème génération) qui se sont eux aussi mariés et ont fait chacun trois enfants (4ème génération). Et comme les précédents, ils se sont tous mariés et ont tous fait 3 enfants (5ème génération).

Combien M. et Mme X doivent-ils mettre de couverts quand toute la famille (enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants et arrière-arrière-petits-enfants) vient manger à la maison ?

Nota : nous avons rencontré cinq familles où se côtoient cinq générations, où la petite dernière a la chance de connaître le papy de son papy.